

**JE SUIS JEUNE COACH
EN FUTSAL**



2022-23

« Le futsal est une réelle source d'épanouissement ».

Le coach tient une place prépondérante dans la philosophie et les principes de jeu de son équipe avant, mais aussi et surtout pendant la rencontre.

Merci de permettre à des jeunes de se familiariser avec la fonction.

Bravo aux jeunes pour cet engagement.

« Le joueur s'entraîne pour mieux jouer, le coach s'entraîne pour mieux coacher. »

Bon plaisir à tous !!



Raphaël REYNAUD
Manager des équipes de France de Futsal à la DTN
Fédération Française de Football



LES PRECONISATIONS INSTITUTIONNELLES

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

- La circulaire n°2010-125 du **18 août 2010** relative au sport scolaire incite à *valoriser le parcours de formation et l'engagement du Jeune Officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.*
- En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du **19 septembre 2013** « *L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement* ».
- La note de service n° 2014-073 du **28 mai 2014** ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 *relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*
 - *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS.*
 - *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... ».*
- La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du **22 janvier 2015** rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de Jeunes Coaches et de Jeunes Arbitres seront développées* ».
- L'arrêté du **9 novembre 2015** (collège) au travers de la Compétence Générale n°3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ». Ces compétences travaillées sont déclinées comme suit pour les trois cycles :
 - Cycle 2 : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble* » « *Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...).* » « *Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements.* »
 - Cycle 3 : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » « *Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).* » « *Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.* »
 - Cycle 4 : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » « *Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.* »

- Le programme EPS LGT Annexe 1 BO spécial n°1 **BO 22 janvier 2019** : « *L'EPS doit permettre au travers de l'Objectif Général n°3 : D'exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif Par son engagement dans les APSA et dans différents rôles (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, juge, conseil, aide, etc.), l'élève construit des comportements sociaux. La solidarité se développe dans les pratiques physiques grâce aux échanges entre les élèves qui apprennent ainsi à agir ensemble, à se connaître, à se confronter les uns aux autres, à s'aider, à se respecter quelles que soient leurs différences. Au sein de la classe et dans un contexte propice, la prise de responsabilité permet à l'élève de faire des choix et à les assumer, tout en comprenant et en respectant l'intérêt de règles communes pour tous.* »
- L'arrêté du 3 avril 2019 publié au BO spécial N°5 **du 11 avril 2019** : programmes EPS de la voie professionnelle :
« *Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire par une activité physique partagée, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le respect de règles communes en particulier dans la pratique d'une activité en équipe. En acceptant les responsabilités qu'on lui délègue progressivement, il apprend à assumer les conséquences de ses choix. Il éprouve, dans une pratique adaptée à ses ressources, le plaisir d'agir, d'apprendre et de réussir avec les autres, dans un esprit de cohésion et d'entraide.* »

A la lumière de ces préconisations institutionnelles, qui sont également partagées et/ou souhaitées par nos partenaires fédéraux, il apparaît nécessaire d'assurer la formation du Jeune Coach afin de lui permettre d'être en responsabilité d'un groupe de pratiquants sportifs en toute lucidité et en toute autonomie.

L'élève du collège ou du lycée a donc la possibilité de suivre une formation de Jeune Coach mise en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires. Il ne peut pas cumuler sa fonction avec celle de jeune juge/arbitre ou jeune reporter.

Ce pré requis préconise donc que lors des Championnats de France UNSS des différentes activités, le Jeune Coach soit seul à pouvoir officier auprès des espaces de pratique.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

LES INCONTOURNABLES A CONNAITRE POUR ETRE COACH

- **Connaître le règlement de l'activité**
 - Maîtriser le cadre réglementaire de la pratique (des pratiquants, dans le cadre de son statut/missions), les espaces, les possibilités d'interaction avec la pratique...
- **Agir de manière éthique et responsable**
 - Respect des règles, coéquipiers, adversaires, l'environnement, exercice de ses droits et devoirs, exemplarité du langage et de l'attitude, prise de décisions réfléchie dans l'intérêt du pratiquant ou du collectif ...
- **Connaître les différentes tâches liées à sa mission**
 - Encadrement (gestion administrative, du groupe), maîtrise d'un langage adapté et accessible, maîtrise Technico-Tactique...

**« L'entraîneur médiocre parle, le bon explique,
le super démontre et le meilleur inspire »**

John KESSEL
Instructeur américain
Directeur du Développement du sport à la Fédération Américaine de Volley-ball

SOMMAIRE

LE JEUNE COACH ...

1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS *Page 7*
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE *Page 8*
3. ASSUME SES FONCTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE *Page 9*
4. DOIT ETRE IDENTIFIE *Page 10*
5. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION *Page 11*
6. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES *Page 13*
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION [...] *Page 14*

1. LE JEUNE COACH S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

LE JEUNE COACH

Le Jeune Coach se définit :

-comme un élève licencié à l'UNSS qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Il témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent.

-comme un maillon essentiel du paysage sportif qui contribue au développement de la génération responsable ainsi qu'au bon déroulement de la rencontre.

A travers cette expérience précieuse et enrichissante, il développera ses compétences et connaissances dans le sport et dans le coaching.

- Il donne de son temps. Son apprentissage se déroule sous forme d'une formation continue grâce à l'enseignant, l'animateur d'AS ou tout autre formateur qualifié. L'enseignant d'EPS agit comme **un formateur** auprès du jeune Coach dans son AS jusqu'au championnat de France.



En futsal

- Il est obligatoire et peut être d'une autre association sportive du **département (Non compétiteur)**.
- Il peut être compétiteur s'il est de la même association sportive.
- Il peut passer un test théorique à l'accueil ainsi que celui du jeune arbitre avec une adaptation possible.
- Il doit être identifié à l'accueil du championnat de France.
- Il doit suivre une formation dans son AS pour avoir **sa certification académique** et pouvoir accéder au Championnat de France.
- Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.
- Il peut monter sur le podium, avoir un maillot et une médaille.
- Il doit être inscrit sur la feuille de composition d'équipe et déclaré comme tel surtout dans les activités où le règlement autorise un entraîneur – adjoint sur le banc et être identifié par un brassard orange (voire un maillot orange).
- Une équipe sans Jeune Coach au championnat de France est disqualifiée.

2. LE JEUNE COACH DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Pour plus de précisions se rapporter au livret


« Je suis Jeune Juge ou Jeune Arbitre en FUTSAL ».

Avec l'animateur d'AS, il ...

- L'assiste dans l'encadrement et l'animation.
- Participe aux choix et prises de décision.
- Contribue à la gestion du matériel.

En situation de coaching, il ...

- Fait preuve d'autorité, de crédibilité et de respect.
- Devient autonome et leader.
- Explique clairement ses choix et se fait entendre.



Le Jeune Coach connaît les règles de l'activité

Avec les sportifs, il ...

- Acquiert l'expérience des situations et des sportifs variés.
- Fait progresser grâce à l'analyse des points forts / points faibles.
- Est influent et œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Pour sa progression, il ...

- Est capable de mobiliser ses compétences lors du coaching.
- Perfectionne ses connaissances spécifiques.
- Devient autonome et est force de propositions (exercices et situations à élaborer).
- Sait se remettre en question.

3. LE JEUNE COACH ASSUME SES FONCTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE



Obligatoire :

- Assister à la réunion technique au même titre que les **animateurs d'AS**.
- La fiche de suivi du Jeune Coach est proposée, expliquée en réunion technique. C'est l'enseignant qui en a la charge. La fiche d'évaluation est remise à la Commission locale des Jeunes Officiels avant la fin du championnat.
- Le Jeune Coach est identifié par son brassard ou maillot orange.

En Amont d'une Compétition :

- Il met en place et participe à la préparation physique, technique, tactique et mentale des compétiteurs.
- Il effectue la sélection en fonction des objectifs et convoque les compétiteurs.
- Il gère la logistique et le protocole administrative.
- Il observe les adversaires et analyse les points forts / faibles pour en retenir une stratégie à adopter.

Pendant, il est en capacité de:

- Mettre en place l'échauffement (prévenir des blessures, prévoir les techniques et tactiques spécifiques).
- Gérer les remplacements, l'évolution du jeu ou de la compétition.
- Communiquer avec les officiels.
- Être à l'écoute des sportifs, savoir motiver, encourager, recadrer, stimuler.
- Analyser et adapter la situation immédiate.
- Gérer ses propres émotions, entendre celle(s) des autres.

A la pause/temps mort ou intervalle des épreuves, il peut :

- Faire un bilan et envisager l'évolution.
- Être leader et imposer des choix par une attitude et des postures convaincantes.

Après une compétition, il doit être capable de:

- Faire un bilan pertinent et envisager les étapes suivantes avec lucidité.
- Adapter son discours selon le résultat et les besoins des sportifs : tempérer, calmer, motiver, rassurer, encourager ...
- Avoir de l'empathie.
- Savoir prendre du recul et analyser sa propre communication, et intégrer sa réflexion sportive comme sociale.
- Savoir utiliser la vidéo comme outil d'optimisation du résultat et de justification de ses remarques.

4. LE JEUNE COACH DOIT ETRE IDENTIFIE

TENUE VESTIMENTAIRE :

Au niveau des différents Championnats de France, le Jeune Coach est identifié par un brassard orange 'Jeune Coach'.

Les assistant ou adjoints n'en n'ont pas.



5. CERTIFICATION

CADRE GENERAL :

Les certifications reposent sur une validation **théorique (Coeff 1)** d'une part et sur une observation **pratique (Coeff 2)** du Jeune Coach d'autre part lors des rencontres.

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DES COMPETENCES EN SITUATION

	<u>Connaissances Théoriques (coeff1)</u>	<u>Evaluation Pratique (coeff2)</u>
<u>Certification Département.</u>	Test identique aux évaluations théoriques demandées au jeune arbitre certifié de District. S'effectue par les enseignants d'EPS.	L'enseignant devra remplir la fiche d'évaluation (proposée par les membres de la CMN de l'activité) de son Jeune Coach lors des rencontres de niveau Départemental.
<u>Certification Académique</u>	Test identique aux évaluations théoriques demandées au jeune arbitre certifié Départemental. S'effectue par les enseignants d'EPS	L'enseignant devra remplir la fiche d'évaluation (proposée par les membres de la CMN de l'activité) de son Jeune Coach lors des rencontres de niveau Académique.
<u>Championnat de France</u>	<p>Test national théorique du JA du niveau national (<i>elle peut être adaptée au rôle</i>) pour un contrôle des acquis. Une évaluation théorique spécifique peut être adjointe (<i>précisions ci-après</i>) La note minimale requise à ce test théorique est de 14/20.</p> <p>➤ Validation : les 2 conditions doivent être réunies pour obtenir, lors du protocole, la certification académique et remise d'un diplôme au Jeune Coach justifiant de son engagement, de ses connaissances et compétences au niveau national.</p>	L'enseignant pourra remplir une fiche d'évaluation (au regard du niveau de compétence attendu pour un championnat de France) de son Jeune Coach pendant le Championnat de France.

PRECISIONS :

- Connaissances théoriques lors du Championnat de France :
Selon les vœux de la CMN de l'activité, il est possible de combiner :
 - 1. contrôle des connaissances règlementaires (cf. ci-dessus).
 - 2. connaissances en gestion du groupe de sportifs (cf. 4 items ci-dessous) :
 - 1 ou 2 questions sur la gestion des émotions.
 - 3 ou 4 questions liées à des cas pratiques de gestion tactique ou stratégique.
 - Etude de cas révélant la capacité de choix et/ou comportement à adopter selon la situation (=mise en situation).
- Validations :
 - Une certification ou un niveau est acquis ou non sur le niveau du championnat sur lequel il officie (Départemental, Académique).

Lors du Championnat de France : diplôme validant le niveau démontré par le Jeune Coach et répondant aux attentes du Championnat de France.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES PRATIQUES ATTENDUES POUR LE JEUNE COACH FUTSAL

Nom & Prénom du Jeune Coach : **A.S. :** **Académie :**

	<u>NIVEAU DEPARTEMENTAL</u>	<u>NIVEAU ACADEMIQUE</u>	<u>NIVEAU CHAMPIONNAT DE FRANCE</u>
<u>Identifier</u>	Identifie les points forts et faibles des joueurs de son équipe. Identifie le point fort de l'équipe adverse.	Identifie, le ou les espaces de jeu où son équipe est : <ul style="list-style-type: none"> • En difficulté • En réussite Identifie le système de jeu préférentiel de l'adversaire.	Identifie les temps forts et faibles de son équipe et de l'opposition. Identifie les stratégies de coups de pied arrêtés. Identifie les déclenchements de jeu de l'équipe adverse.
<u>Analyser</u>	Est capable d'analyser le système préférentiel mis en place par son équipe.	Est capable d'analyser un point faible de l'équipe adverse pour l'exploiter.	Est capable d'analyser le rapport de force entre les deux équipes en présence et proposer des solutions de remédiations si besoin.
<u>Communiquer</u>	Communique avec l'accompagnateur pour échanger les points de vue. Communique ses encouragements aux joueurs	Communique des consignes simples au groupe sur des arrêts de jeu en accord avec l'accompagnateur.	Communique avec l'ensemble du groupe (joueurs et remplaçants) de manière adaptée (gestion de l'émotion) durant les phases de jeu en binôme avec l'accompagnateur.
<u>Intervenir</u>	Réalise la feuille de match. Adjoint de l'accompagnateur sur la phase d'échauffement. Pose le temps mort.	Gère l'échauffement du groupe ou du gardien. Gère les temps morts.	Prend en main la cogestion de l'équipe avant, pendant et après la rencontre.

6. LE JEUNE COACH DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

Nous encourageons les différentes **COMMISSIONS TECHNIQUES** à mettre en place des outils pour s'entraîner à ces différents champs de questionnement via OPUSS ou par le biais des enseignants référents (supports vidéo, QCM d'entraînement, ...)

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, Epreuve Pratique ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Coach (orale, écrite, ou vidéo).

En plus de ce champ de questionnement, le Jeune Coach pourra se confronter à des interrogations relatives à la gestion technique, tactique et stratégique établies par les membres des CMN référentes.



7. LE JEUNE COACH PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Nous encourageons les différentes **COMMISSIONS TECHNIQUES** à mettre en place des outils pour s'entraîner à ces différents champs de questionnement via OPUSS ou par le biais des enseignants référents (supports vidéo, QCM d'entraînement, ...)

CONTACTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS,

Services départementaux UNSS

Stages mis en place :

Adresse de la fédération concernée : FFF 87 Boulevard de Grenelle, 75015 Paris

